RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: ECDE5976-51AE-8D74-81E0-FC301A737E42

2H GRAPHIC Maintenance Service
Société par actions simplifiée au capital de 5.000 euros
Siège social : 17, Résidence Courdimanche – 91940 LES ULIS
902 878 537 RCS EVRY

EXTRAIT PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES INDIVIS DU 5 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 5 octobre 2026 à 10h heures,

Les soussignés :
- Madame Antoinette HENRY, propriétaire de 100 actions,
- Madame Christianne EVUORT, propriétaire de 100 actions,
- Madame Anicette BAZILE, propriétaire de 100 actions,
- Madame Elisabeth HENRY-ANGEBERT, propriétaire de 100 actions,
- Monsieur Thierry TALCONE, propriétaire de 100 actions,

Héritiers indivis de Monsieur Hubert HENRY et titulaires ensemble de la totalité des 500 actions composant le capital social de la société 2H GRAPHIC Maintenance Service (ci-après la « **Société** »),

Ont, conformément à l'article 17 des statuts, pris les décisions suivantes relatives :

- A la dissolution anticipée de la Société ;
- A la nomination d'un liquidateur amiable, fixation de sa rémunération et détermination de ses obligations et pouvoirs ;
- A la fixation du siège de la liquidation ;
- Aux pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION
. . .

DEUXIEME DECISION
(*Dissolution anticipée de la Société*)

Les associés indivis décident, à l'unanimité, la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

Docusign Envelope ID: ECDE5976-51AE-8D74-81E0-FC301A737E42

La Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention "société en liquidation". Cette mention, ainsi que le nom du liquidateur, devront figurer sur tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers.

TROISIEME DECISION

(*Nomination d'un liquidateur, fixation de sa rémunération et détermination de ses obligations et pouvoirs*)

Les associés indivis décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de liquidateur de la Société :

Monsieur Alain HELLÉGOUARCH, né le [redacted] à [redacted] demeurant [redacted]

Les associés indivis confèrent à Monsieur Alain HELLÉGOUARCH comme à tout autre liquidateur qui viendrait à être nommé en remplacement, les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour mettre fin aux opérations en cours, réaliser tous les éléments d'actif, payer le passif et répartir le solde en espèces entre les associés, en proportion de leurs droits.

Les associés indivis l'autorisent expressément à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Les associés indivis décident, à l'unanimité, que le liquidateur ne percevra aucune rémunération au titre de ses fonctions. Toutefois, il aura droit sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais de voyage et de déplacement et des dépenses engagées dans l'intérêt de la Société.

Monsieur Alain HELLÉGOUARCH déclare accepter les fonctions de liquidateur qui viennent de lui être conférées et n'être frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice desdites fonctions.

QUATRIEME DECISION

(Fixation du « siège » de liquidation)

Les associés indivis décident, à l'unanimité, de fixer le siège de la liquidation à l'adresse du liquidateur, soit [redacted]

CINQUIEME DECISION

(Pouvoirs pour formalités)

Les associés indivis donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés indivis sera conservé dans les archives de la Société.

[redacted]

Monsieur Alain HELLEGOUARCH

Docusign Envelope ID: ECDE5976-51AE-8D74-81E0-FC301A737E42

- Madame Antoinette HENRY 

- Madame Christianne EVUORT 

- Madame Anicette BAZILE Signé par : [redacted] 739706F83C1E492...

- Madame Elisabeth HENRY-ANGEBERT 

- Monsieur Thierry TALCONE Signé par : [redacted] 37025DF44D13431...